



Le 22.09, **VOUS** décidez !



CPF

Jusqu'à 2 500 €



PTP

Aide jusqu'à
3 000 €



Incubateur

1 projet
accompagné

**Accord
GEPP
signé**



**Bilan de
compétences**

Jusqu'à 2 500 €



VAE / VAP

Aide jusqu'à
1 500 €



Reconversion

Interne ou
externe



Des dispositifs pour évoluer, se former, changer de métier.



**EXERCEZ VOTRE
LIBRE-ARBITRE ET
DÉCIDEZ DE L'AVENIR
DU 1ER ACCORD DE GEPP !**



**Printemps
écologique**

Section OVHcloud

UN ACCORD POUR ANTICIPER, AGIR, AVANCER !

**Le 22.09
VOUS
décidez !**



Les objectifs de l'accord

- ✓ Structurer une cartographie des emplois
- ✓ Intégrer les enjeux de l'IA (gouvernance dédiée pour anticiper les impacts)
- ✓ Renforcer l'employabilité des salarié(e)s
- ✓ Favoriser les mobilités, reconversions internes / externes et compétences
- ✓ Accessibilité et lisibilité de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement



La GEPP, c'est quoi ?

La GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) vise à anticiper l'évolution des métiers, les besoins en compétences, les mobilités internes, les formations et les reconversions.

OVHcloud ne disposait pas d'un tel accord. L'arrivée des organisations syndicales dans l'entreprise a permis d'ouvrir cette négociation.



Un 1er cadre autour de 5 catégories d'emplois



ÉMERGENTS

Liés à de nouveaux besoins, à l'innovation ou aux évolutions technologiques.



EN TENSION

Difficultés à recruter.



STABLES

Activités pérennes.



EN ÉVOLUTION

Impactés par l'économique, le réglementaire ou la technologie.



SENSIBLES

En décroissance.



POUR TOUS : UN SOCLE COMMUN

Formation, entretiens professionnels, VAE, bilan de compétences, mobilité interne, CEP, CPF, site carrière, « Vis ma vie » ... **restent accessibles** à l'ensemble des salarié(e)s.

Les dispositifs prévus par l'accord GEPP viennent compléter et renforcer ce socle, selon les situations d'emploi.



L'ACCORD GEPP AJOUTE DES MESURES RENFORCÉES

Des solutions concrètes à chaque étape !

Mesure / dispositif	Pour qui ?	Principales modalités
Comité IA & Impacts Humains	Tous les salarié(e)s	Pilotage, suivi et évaluation des conditions du déploiement de l'IA.
Cartographie des emplois (FMEP)	Tous les métiers	Identification des emplois : en tension, stables, sensibles, en évolution, émergents.
Incubateur interne	Emplois émergents (priorité)	1 fois par an, 3 à 6 mois. Budget : 6 000 € / an.
Abondement ciblé du CPF	Emplois en tension	Jusqu'à 2 500 € / salarié (3 ans). Enveloppe : 15 k€ / an.
Reconversion / professionnalisation financée par l'OPCO	Emplois en tension	Possibilité d'accompagnement par l'entreprise.
Abondement du PTP	Emplois en tension Emplois sensibles	Jusqu'à 3 000 € / salarié. Enveloppe : 21 k€ / an.
Abondement du CPF	Emplois en évolution	Jusqu'à 300 € / salarié (an). Enveloppe : 6 k€ / an.
Accompagnement renforcé VAE/VAP	Emplois en évolution	1 000 € + 2 jours de congés supplémentaires rémunérés.
Bilan de compétences renforcé	Emplois sensibles	2 500 € HT / salarié + possibilité sur temps de travail (48h).
Abondement du CPF	Emplois sensibles	1 500 € HT / salarié. Enveloppe : 12 k€ / an.
Accompagnement dédié VAE/VAP	Emplois sensibles	1 500 € + 2 jours de congés supplémentaires rémunérés.
Reconversion interne au sein de l'UES	Emplois sensibles	Parcours d'intégration / formation adaptée si besoin.
Entretien de carrière dédié	Emplois à enjeu de transition professionnelle	Identifier les passerelles possibles et co-construire un projet professionnel non linéaire.



**Le 22.09, EXERCEZ VOTRE LIBRE-ARBITRE
ET DÉCIDEZ DE L'AVENIR DE L'ACCORD GEPP !**



**Printemps
écologique**

Section OVHcloud